

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2023
Page 3	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
Page 5	Communication financière : Comptes consolidés
Page 6	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2023
Page 12	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2023
Page 17	Communication financière : Comptes sociaux
Page 18	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2023
Page 27	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2023



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

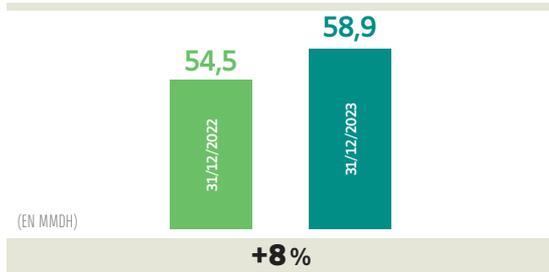
La banque
d'un monde
qui change

Le groupe BMCI poursuit sa dynamique, avec une nouvelle production des crédits amortissables qui a enregistré une hausse de **19%** par rapport au 31 décembre 2022 et un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,44 milliards de dirhams**, soit une hausse de **12,6%** par rapport au 31 décembre 2022. Les Frais de Gestion Consolidés s'élevèrent à **2,19 milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **63,7%**. Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **633 millions de dirhams**, soit une hausse de **12,8%** par rapport au 31 décembre 2022. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **613 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **171 millions de dirhams**, impacté par la charge d'impôt suite au dénouement du contrôle fiscal.

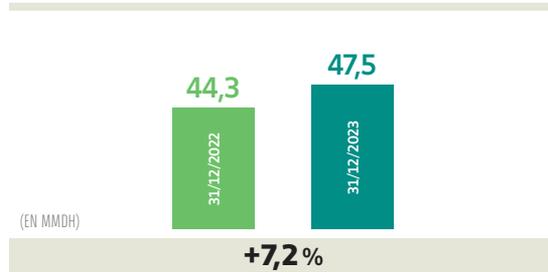
	SOCIAL	CONSOLIDÉ
PRODUIT NET BANCAIRE	3,20 MILLIARDS DE DIRHAMS	3,44 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1,10 MILLIARD DE DIRHAMS	1,25 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET	194 MILLIONS DE DIRHAMS	171 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	66,6%	63,7%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE	49,59 MILLIARDS DE DIRHAMS	58,85 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ ⁽¹⁾	15,2%	13,4%
RATIO DE LIQUIDITÉ ⁽²⁾	175%	124%

(1) Provisoire au 31 décembre 2023 - (2) Au 31 décembre 2023

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)
 Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 58,9 milliards de dirhams à fin décembre 2023 contre 54,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2022, soit une hausse de 8%.



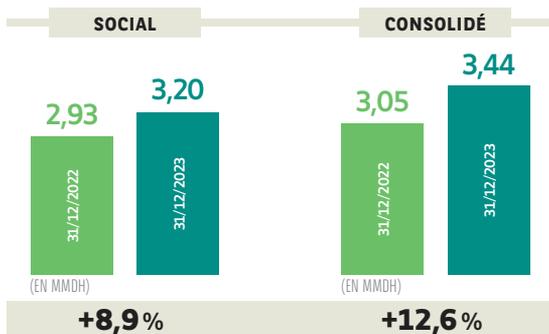
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)
 Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 7,2% pour atteindre 47,5 milliards de dirhams à fin décembre 2023 contre 44,3 milliards de dirhams au 31 décembre 2022. Les ressources non rémunérées représentent 75,7% à fin décembre 2023.



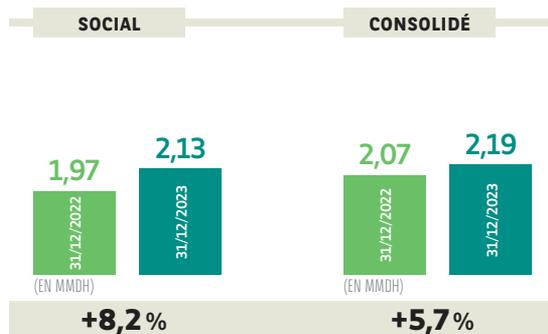
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)
 Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 15,8 milliards de dirhams à fin décembre 2023, soit une baisse de 4,6% par rapport au 31 décembre 2022.



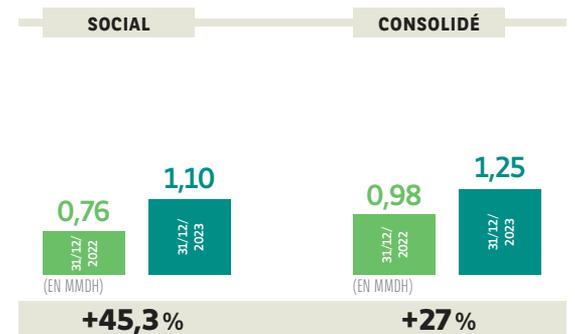
PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)
 Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,44 milliards de dirhams à fin décembre 2023 en hausse de 12,6% par rapport à fin décembre 2022, essentiellement du fait de la hausse du résultat des opérations de marché et de la marge d'intérêts respectivement de +58,7% et +5,9%. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 3,20 milliards de dirhams, en hausse de 8,9% par rapport à fin décembre 2022.



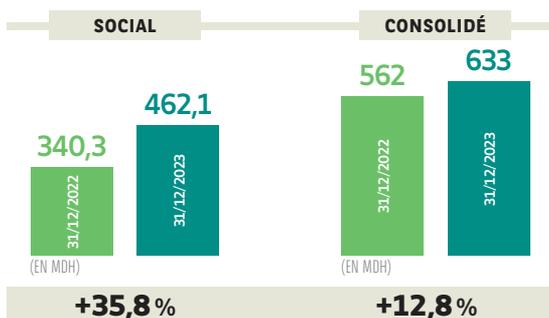
FRAIS DE GESTION (EN MMDH)
 À fin décembre 2023, les Frais de Gestion Consolidés s'élevèrent à 2,19 milliards de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 63,7% à fin décembre 2023, en baisse par rapport à décembre 2022.



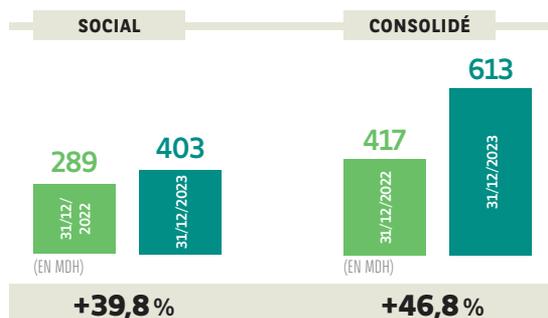
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MMDH)
 Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,25 milliard de dirhams à fin décembre 2023, soit une hausse de 27% par rapport à fin décembre 2022. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 45,3% par rapport à fin décembre 2022.



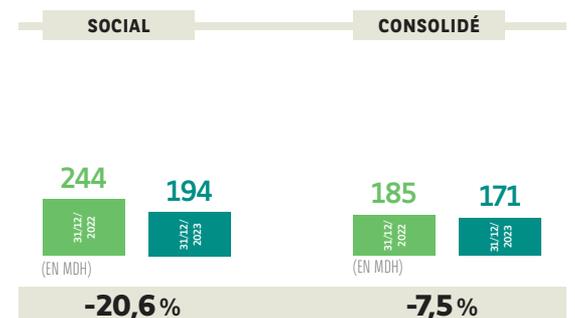
COÛT DU RISQUE (EN MDH)
 Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une hausse de 12,8% à fin décembre 2023 par rapport à fin décembre 2022 reflétant une politique prudente en matière de provisionnement. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 80,75%.



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)
 Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 613 millions de dirhams à fin décembre 2023, soit une hausse de 46,8% par rapport à fin décembre 2022. Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une hausse de 39,8% par rapport fin décembre 2022.



RÉSULTAT NET (EN MDH)
 Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 171 millions de dirhams à fin décembre 2023, soit une baisse de 7,5% par rapport à fin décembre 2022. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 194 millions de dirhams, soit une baisse de 20,6% par rapport à décembre 2022. La baisse du résultat net est due à la charge d'impôt suite au dénouement du contrôle fiscal à la BMCI portant sur les exercices 2019 à 2022.



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de janvier 2024 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 26 juin 2023 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets Deloitte Audit et PwC Maroc, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice écoulé. En outre, constatant l'arrivée à échéance des mandats des commissaires aux comptes Deloitte Audit et PwC Maroc et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale a décidé de nommer en qualité de nouveaux commissaires aux comptes les Cabinets « BDO » et « FIDAROC GRANT THORNTON », pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2025.

En matière de constitution, l'Assemblée Générale a ratifié les nominations ainsi que les cooptations suivantes :

- La nomination de M. Abdelmajid Fassi-Fihri, en tant que nouveau représentant permanent de « BNP Paribas IRB Participations », en remplacement de M. Didier Mahout ;
- La cooptation de M. Gilbert Coulombel en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance et ce, pour la durée restante du mandat de M. Alain Fonteneau, démissionnaire, dont le mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- La cooptation de Mme Soumaya Tazi, en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, et ce pour un mandat arrivant à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- La cooptation de M. Philippe Dumel, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de M. Jean-Paul Sabet, pour un mandat arrivant à expiration à la date de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a pris acte des démissions respectives de M. Mohamed Hassan Bensalah ainsi que d'Atlantasanad Assurance, représentée par M. Mustapha Bakkoury, de leurs mandats de membres du Conseil de Surveillance de la BMCI.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant - Présidente du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. François BENAROYA	Membre - Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-fév-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCHAR	Membre - Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Philippe DUMEL	Membre	26-juin-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant - Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc, représentée par Mme. Meryem Chami depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Abdelmajid Fassi-Fihri, depuis le 18 novembre 2022	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes consolidés





NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

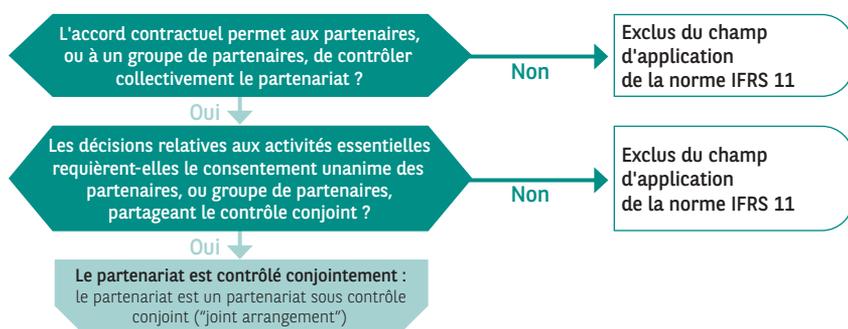
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 décembre 2023 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Établissement de paiement	IG	69,81%	69,81%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	73,93%	73,93%

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), décliné en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
- Comptabilisation :
 - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
 - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat
- À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
 - Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers : Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
 - Trois modèles de Gestion possibles :
 - **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
 - **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
 - **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »
- Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :
 - Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
 - La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
 - Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
 - Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
 - Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

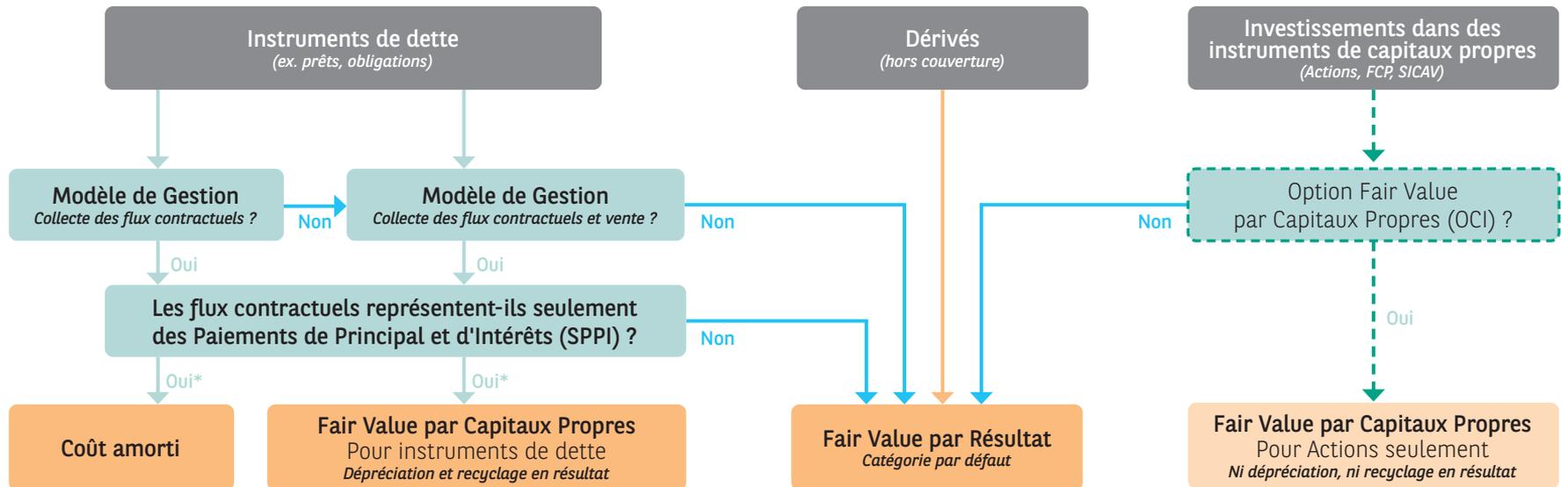
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir le flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

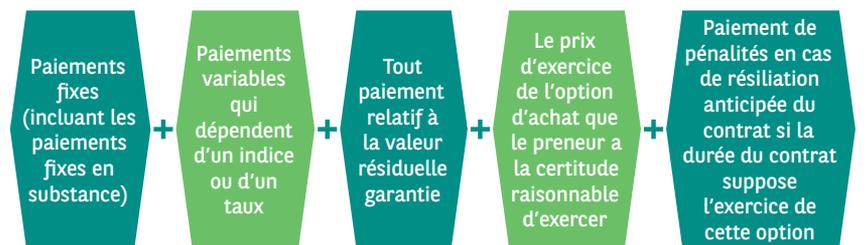
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les valeurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%



3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influent sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- **Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations**
L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- **Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.**

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.
- Au 31 décembre 2023, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant le mois de mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêtés des comptes.

La BMCI a reçu de la part de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en janvier 2024, un ordre de mission de vérification comptable au titre des exercices 2020 à 2023. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêtés des comptes.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligatoire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.



La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.

L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 362 880	776 704
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 796 340	1 821 550
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 459 550	1 524 355
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	336 790	297 155
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 489 698	2 600 560
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 489 698	2 600 560
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	6 980 794	5 791 517
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 162 315	1 905 445
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	58 853 849	54 487 657
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	165 059	56 686
Actifs d'impôt différé	301 326	317 750
Comptes de régularisation et autres actifs	1 259 012	1 150 367
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	14 987	16 744
Immubles de placement	24 070	25 819
Immobilisations corporelles	1 142 062	1 175 962
Immobilisations incorporelles	561 158	540 184
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	75 201 270	70 754 665

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés	3 536 036	3 072 737
Intérêts et charges assimilés	1 107 655	780 340
MARGE D'INTÉRÊT	2 428 381	2 292 397
Commissions perçues	533 100	549 877
Commissions servies	68 831	61 666
MARGE SUR COMMISSIONS	464 269	488 211
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	610 846	393 997
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	506 180	393 652
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	104 666	345
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-6 544	-13 322
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-6 544	-13 322
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	90 266	43 460
Charges des autres activités	149 468	150 513
PRODUIT NET BANCAIRE	3 437 749	3 054 229
Charges générales d'exploitation	1 938 719	1 837 339
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	251 844	234 983
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 247 186	981 907
COÛT DU RISQUE	633 364	561 587
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	613 822	420 321
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4 046	6 527
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-5 083	-9 543
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	612 785	417 305
Impôts sur les bénéfices	441 760	232 417
RÉSULTAT NET	171 026	184 888
Résultat hors groupe	-199	-43 727
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	171 224	228 615
Résultat par action (en dirham)	13	17
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT NET	171 026	184 888
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	5 536	-92 043
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-2 048	34 056
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	1 243	-1 843
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-400	651
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	4 331	-59 179
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	175 357	125 709
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	175 555	169 436
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-199	-43 727

BILAN PASSIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 674	2 876
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 674	2 876
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 303 229	6 998 061
Dettes envers la clientèle	47 464 482	44 269 129
Titres de créance émis	6 676 580	5 962 623
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	9 799	31 150
Passifs d'impôt différé	186 741	244 123
Comptes de régularisation et autres passifs	4 094 553	3 697 001
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	744 140	761 516
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 302 362	1 509 885
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	501 262	552 322
➤ Part du groupe	474 700	485 026
➤ Part des minoritaires	26 562	67 297
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	3 540	-791
Résultat net de l'exercice	171 026	184 888
➤ Part du groupe	171 224	228 615
➤ Part des minoritaires	-199	-43 727
TOTAL PASSIF IFRS	75 201 270	70 754 665
CAPITAUX PROPRES	7 217 709	7 278 300
➤ Part du groupe	7 191 346	7 254 731
➤ Part des intérêts minoritaires	26 364	23 569

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	612 785	417 305
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	251 844	234 983
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	636 123	592 045
+/- Dotations nettes aux provisions	-17 376	6 619
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4 046	6 527
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	15 493	81 205
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	890 131	921 379
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	890 131	921 379
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 304 562	5 080 093
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 819 557	-1 603 850
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	866 768	-1 026 364
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	288 907	152 770
- Impôts versés	-615 330	13 632
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-2 583 774	2 616 280
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	-1 080 858	3 954 964
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 289	-11 139
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-238 918	-152 772
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-239 457	-162 161
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 027	-132 793
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	792 477	-751 919
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	553 450	-884 712
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-766 865	2 908 091
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-766 865	2 908 091
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 057 079	-1 851 012
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	776 704	1 582 393
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	280 375	-3 433 405
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	290 214	1 057 079
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 362 880	776 704
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 072 666	280 375
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-766 865	2 908 091

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
Impôts courants	165 059	56 686
Impôts différés	301 326	317 750
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	466 385	374 435
Impôts courants	9 799	31 150
Impôts différés	186 741	244 123
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	196 541	275 273
Charge d'impôts courants	478 915	131 565
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-37 156	100 852
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	441 760	232 417
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	171 026	184 888
Charges d'impôt sur les bénéfices	441 760	232 417
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	72,1%	55,7%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'impôt en vigueur	37,8%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	33,6%	18,7%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	72,1%	55,7%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-132 793	-	-132 793	-5 143	-137 936
Autres	-	-	-	-23 839	-	-23 839	57 206	33 367
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022	-	-	-	228 615	-	228 615	-43 727	184 888
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-59 179	-59 179	-	-59 179
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	2 606	-	2 606	-	2 606
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	2 606	-59 179	-56 573	-	-56 573
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2022	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569	7 278 300
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569	7 278 300
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-239 027	-	-239 027	125	-238 902
Autres	-	-	-	5 010	-	5 010	2 869	7 878
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023	-	-	-	171 224	-	171 224	-199	171 026
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	4 331	4 331	-	4 331
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-4 923	-	-4 923	-	-4 923
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-4 923	4 331	-592	-	-592
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023	1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	1 489 698	2 600 560
Effets publics et valeurs assimilés	1 489 698	2 600 560
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Titres cotés	-	-
Titres non cotés	-	-
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	1 489 698	2 600 560

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 467 202	5 305	-	2 554 782	1 017	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	22 496	-	-	45 778	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	1 489 698	5 305	2 286	2 600 560	1 017	2 286
Total gains et pertes latents	-	5 305	2 286	-	1 017	2 286
Impôts différés	-	2 122	914	-	376	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	3 183	1 371	-	641	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	3 183	1 371	-	641	1 600

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2023
Valeur brute	46 076	-	-	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	20 257	-	-	-	-	1 749	22 006
VALEUR NETTE AU BILAN	25 819	-	-	-	-	-1 749	24 070

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 210 864	377 379	833 485	1 215 172	294 081	921 091
Equip. Mobilier, installation	766 260	599 800	166 460	702 031	560 784	141 247
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	703 792	561 675	142 117	654 926	541 302	113 624
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 680 916	1 538 854	1 142 062	2 572 129	1 396 167	1 175 962
Logiciels informatiques acquis	1 050 574	591 920	458 654	1 029 381	588 877	440 504
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	102 504	-	102 504	99 680	-	99 680
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 153 078	591 920	561 158	1 129 061	588 877	540 184

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2022	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2023
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 162 315	1 905 445
Comptes et prêts	278 188	1 162 590
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	880 666	738 949
TOTAL EN PRINCIPAL	1 158 853	1 901 539
Créances rattachées	5 405	5 486
Provisions	1 944	1 580
Valeur nette	1 162 315	1 905 445
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	5 214 239	3 760 544
Comptes à vue	1 085 721	79 885
Comptes et avances à terme	4 119 686	3 675 994
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	8 832	4 665

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 303 229	6 998 061
Comptes et emprunts	5 341 462	5 989 045
Valeurs données en pension	950 988	1 000 926
TOTAL EN PRINCIPAL	6 292 450	6 989 971
Dettes rattachées	10 779	8 090
VALEUR AU BILAN	6 303 229	6 998 061
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	5 231 534	3 788 895
Comptes ordinaires créditeurs	48 577	52 385
Comptes et avances à terme	5 174 918	3 731 845
Dettes rattachées	8 039	4 665

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH				
	Solde au 31/12/2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	267 446	24 621	-	-	10
Provision pour engagements sociaux	115 812	2 984	3 736	-	-1 243
Provision pour litige et garanties de passif	97 773	-	10 946	-	-
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	280 485	174 294	220 401	-	17 041
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	761 516	201 899	235 083	15 808	744 140

MARGE D'INTÉRÊT

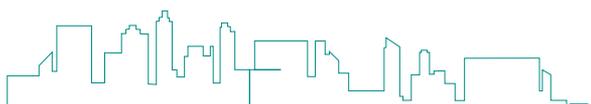
	31/12/2023			31/12/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	3 195 424	593 498	2 601 926	2 770 539	466 647	2 303 892
Comptes et prêts / emprunts	2 681 059	332 142	2 348 917	2 296 071	192 159	2 103 912
Opérations de pensions	5 341	4 731	610	6 366	4 093	2 273
Opérations de location-financement	509 024	256 625	252 400	468 102	270 395	197 707
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	58 621	175 437	-116 816	71 350	101 011	-29 661
Comptes et prêts / emprunts	58 621	139 388	-80 767	71 350	95 047	-23 697
Opérations de pensions	-	36 049	-36 049	-	5 964	-5 964
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	338 720	-338 720	-	212 683	-212 683
TITRES DE DETTES	281 991	-	281 991	230 848	-	230 848
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 536 036	1 107 655	2 428 381	3 072 737	780 340	2 292 397

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2023			31/12/2022		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	102 915	50 490	52 425	116 215	43 620	72 595
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	81 272	50 490	30 782	96 322	43 286	53 036
☑ Sur titres	21 573	-	21 573	18 087	334	17 753
☑ De change	70	-	70	1 806	-	1 806
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	430 184	18 341	411 844	433 662	18 046	415 616
Produits nets de gestion d'OPCVM	9 049	-	9 049	28 193	10	28 183
Produits nets sur moyen de paiement	182 028	-	182 028	161 383	-	161 383
Assurance	87 336	-	87 336	77 515	-	77 515
Autres	151 771	18 341	133 431	166 571	18 036	148 535
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	533 100	68 831	464 269	549 877	61 666	488 211

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2023

	En milliers de DH				
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Autres	Total
TOTAL BILAN	65 454 785	4 947 539	4 509 726	289 220	75 201 270
Dont					
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 751 545	-	-	44 795	1 796 340
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 450 778	-	-	38 920	1 489 698
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 085 566	-	76 542	207	1 162 315
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 629 484	4 800 442	4 406 881	17 043	58 853 849
Immobilisations corporelles	1 065 833	119	6 053	70 057	1 142 062
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 133 053	145	2 154 219	15 812	6 303 229
Dettes envers la clientèle	46 407 356	20 499	1 036 627	-	47 464 482
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 302 362	-	-	-	2 302 362
Capitaux propres	7 180 922	188 465	40 722	-192 400	7 217 709


RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2023						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	1 489 766			68		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	1 489 766			68		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	58 171 363	7 964 885	8 259 937	322 189	654 176	6 422 861
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 164 259	-	-	1 944	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	50 025 977	7 964 885	8 259 937	319 913	654 176	6 422 861
Titres de dettes	6 981 127	-	-	333	-	-
TOTAL ACTIF	59 661 129	7 964 885	8 259 937	322 257	654 176	6 422 861
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	12 554 732	3 200 406	647 036	30 507	71 924	189 636
TOTAL	72 215 860	11 165 292	8 906 973	352 765	726 100	6 612 497
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2022						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	2 600 656			96		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	2 600 656			96		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	52 232 113	8 940 431	8 666 410	342 772	844 751	6 466 812
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 907 024	0	-	1 580	0	-
Prêts et créances sur la clientèle	44 533 172	8 940 431	8 666 410	340 793	844 751	6 466 812
Titres de dettes	5 791 917	-	-	400	-	-
TOTAL ACTIF	54 832 769	8 940 431	8 666 410	342 868	844 751	6 466 812
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 266 058	3 247 435	642 935	32 224	63 458	171 764
TOTAL	68 098 827	12 187 865	9 309 345	375 093	908 208	6 638 576

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	204 436	82 357
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	22 328	-26 743
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	28	102
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	20 583	-31 801
Engagements par signature	1 717	4 956
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	182 109	109 100
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	190 575	80 737
Engagements par signature	-8 466	28 363
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	26 079	-331 725
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	43 951	-264 669
Engagements par signature	-17 872	-67 056
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-49 130	-172 209
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	181 386	-421 577
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-834 039	-151 095
Récupérations sur prêts et créances	19 289	11 085
→ comptabilisés au coût amorti	19 289	11 085
→ comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-633 364	-561 587

**RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL
COMpte DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2023**

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 330 577	95 422	54 265	-2 099	-49 784	2 428 381
MARGE SUR COMMISSIONS	415 671	-274	13 970	53 949	-19 047	464 269
PRODUIT NET BANCAIRE	3 303 487	100 895	65 286	77 793	-109 712	3 437 749
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 896 204	41 443	9 647	24 259	-32 834	1 938 719
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	538 003	60 422	49 837	37 352	-71 792	613 822
RÉSULTAT NET	167 346	20 039	29 227	20 498	-66 084	171 026
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	167 404	18 548	29 227	22 129	-66 084	171 224

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2023		31/12/2022	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 418 196		1 479 866	
→ Titres cotés				
→ Titres non cotés	1 418 196		1 479 866	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	336 790	-	297 155
→ Titres cotés				
→ Titres non cotés		336 790		297 155
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	41 354		44 529	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 459 550	336 790	1 524 395	297 155

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	1 674	2 876
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 674	2 876

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2023

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	42 455	5 263 176
Comptes ordinaires	42 455	1 085 721
Prêts		4 177 455
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		8 152
TOTAL	42 455	5 271 328
PASSIF		
DÉPÔTS	-	1 085 721
Comptes ordinaires		1 085 721
Autres emprunts	-1 094 266	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	-1 946	4 185 607
TOTAL	-1 096 212	5 271 328
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 769 481
Engagements reçus		1 769 481

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2023

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		-3 936 949
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	33 694	-1 122 779
COMMISSIONS (PRODUITS)		-520 727
COMMISSIONS (CHARGES)		-64 997
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	2 303	-2 172 786
LOYERS REÇUS	2 831	10 221

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	6 876 580	5 962 623
Titres de créances négociables	6 876 580	5 962 623
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 302 362	1 509 865
Emprunt subordonné		
→ À durée déterminée	2 302 362	1 509 865
→ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
→ À durée déterminée		
→ À durée indéterminée		
TOTAL	9 178 942	7 472 508

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	31/12/2023		31/12/2022	
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation
États	6 981 127	-333	6 980 794	5 789 445
Autres administrations publiques				-249
Établissements de crédit				2 472
Autres				-151
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	6 981 127	-333	6 980 794	5 791 917

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	11 955	1 361 496	364 240	4 046
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		11 955	1 361 496	364 240	4 046

VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT	En milliers de DH		
	31/12/2022	Augmentations / Diminutions	Autres
IMMOBILIER			
Valeur brute (bail commercial)	574 441	-30 298	544 143
Amortissements et dépréciations (-)	194 175	23 369	217 544
TOTAL IMMOBILIER	380 265	-53 666	326 599
MOBILIER			
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-	45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-	10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-	45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 111	867	6 977
TOTAL MOBILIER	4 215	-867	3 349
TOTAL DROITS D'UTILISATION	384 481	-54 533	329 948
Impôt différé actif (IDA)	146 805	-	146 805
SOUS TOTAL	531 286	-54 533	476 753

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION	En milliers de DH			
	31/12/2022	Intérêts cours	Paiements	Autres
PASSIF DE LOCATION				
Dettes de location - (Bail Commercial)	392 554	9 589	-76 541	16 076
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-	-	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	4 216	30	-922	3 324
TOTAL DROITS D'UTILISATION	396 771	9 618	-77 464	16 076
Impôt différé Passif (IDP)	142 258	-	-17 702	124 556
Capitaux propres	-7 743	-	-	-7 743
Résultat	-	-	-	-1 628
SOUS TOTAL	531 286	9 618	-77 464	-19 330

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2023	31/12/2022
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Par Groupe (KDH)	171 224	228 615
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	13	17

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

AU 1 ^{er} JANVIER 2023	EN MILLIERS DE DH	
	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À 12 MOIS (BUCKET 1)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À MATURETÉ (BUCKET 2)
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	20 583	190 575
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-101 181	-105 764
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	92 767	141 527
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	28 998	154 812
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	21 471	-177 146
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-14 199	158 480
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	3 482	90 235
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-136	-10 589
Utilisations de dépréciations	-	-
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	18 379	93 832
AU 31 DÉCEMBRE 2023	-322 189	-654 176

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
D'ordre des Établissements de crédit	2 878 842	3 174 272
D'ordre de la clientèle	6 523 864	5 919 881
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	5 275 236	5 567 625
Des Établissements de crédit	3 387 494	3 838 307
De l'État et d'autres organismes de garantie	1 887 742	1 684 275
D'autres organismes de garantie	-	45 043

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
Aux Établissements de crédit	20 914	97 150
À la clientèle	6 332 068	7 322 190
Autre engagements en faveur de la clientèle	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
Des Établissements de crédit	-	-
De la clientèle	-	-

DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À 12 MOIS (BUCKET 1)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À MATURETÉ (BUCKET 2)	EN MILLIERS DE DH	
		DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)
-342 772	-844 751	-6 466 812	-6 466 812
20 583	190 575	43 951	43 951
-101 181	-105 764	-37 599	-37 599
92 767	141 527	2 406	2 406
28 998	154 812	79 144	79 144
21 471	-177 146	-	-
-14 199	158 480	-	-
3 482	90 235	-419 391	-419 391
-136	-10 589	10 686	10 686
-	-	834 039	834 039
18 379	93 832	-346 190	-346 190
-322 189	-654 176	-6 422 861	-6 422 861



BDO Audit, Tax & Advisory

AC9, Rue Al Mayse, Secteur 15,
Hay Riad 10100 Rabat
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (« le groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 7.317.759 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 171.026.

Nous confirmons que les états financiers consolidés tels qu'ils sont présentés ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels jointe au présent rapport, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exposons pas une opinion distincte sur ces questions.



Fidarc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de continuer, le cas échéant, les questions sur lesquelles il a été convenu de suspendre l'application et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nous obtenons notre confiance l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'audit conformément à notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque leur présence est raisonnable de s'attendre à ce qu'individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en les fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concurremment et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et attestations fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
Abedrahim GINE
Associé

Fidarc Grant Thornton
Fidarc Grant Thornton
Associé
Faiçal MEKOUAR
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1-1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1-2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de Crédit.

La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1-3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1-4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1-5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1-5-1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1-5-2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1-5-3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1-5-4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1-5-5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1-5-6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1-6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1-7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1-8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro informatique	7 ans

1-9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1-10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficiaire d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1-11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

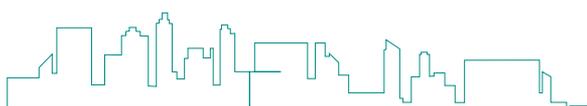
Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1-12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1-13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 362 860	776 695
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 227 777	5 588 557
À vue	1 504 541	1 244 681
À terme	4 723 235	4 343 876
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	47 154 666	44 540 101
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 744 946	18 122 696
Crédits et financements participatifs à l'équipement	9 305 128	7 443 857
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 283 662	16 289 637
Autres crédits et financements participatifs	2 820 931	2 683 911
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 437 252	2 922 722
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	3 806 784	4 279 591
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 897 509	4 043 550
Autres titres de créance	907 799	213 373
Certificats de Sukuks	-	21 194
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 194 627	1 009 078
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 936 616	6 761 448
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 982 428	5 790 069
Autres titres de créance	954 188	971 379
Certificats de Sukuks	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	450 973	458 238
Participation dans les entreprises liées	224 377	231 723
Autres titres de participation et emplois assimilés	226 596	226 515
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	697 133	818 246
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES	612 353	665 354
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	889 476	824 450
TOTAL DE L'ACTIF	72 770 516	68 644 479

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	17 325 707	18 370 646
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	50 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 211 492	7 096 769
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 612 748	5 354 929
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 501 467	5 868 948
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	5 145 024	5 535 281
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 257 282	3 805 963
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 887 742	1 684 275
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	45 043
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 626 321	4 461 990
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	238 438	193 773
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 529 069	2 187 440
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	281 991	230 848
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	63 799	101 511
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	434 423	481 175
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	471 649	480 288
Autres produits bancaires	606 953	786 955
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 430 707	-1 527 335
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-115 244	-79 170
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-337 608	-176 397
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-363 462	-223 906
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-368 014	-437 851
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	-246 379	-610 011
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 195 615	2 934 655
Produits d'exploitation non bancaire *	74 144	1 754
Charges d'exploitation non bancaire	-45 957	-19 311
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-2 128 976	-1 967 893
Charges de personnel	-896 984	-859 714
Impôts et taxes	-38 298	-39 839
Charges externes	-929 844	-841 681
Autres charges générales d'exploitation	-75 840	-54 085
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-188 011	-172 574
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 859 243	-1 274 665
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-836 545	-677 182
Pertes sur créances irrécouvrables	-817 578	-199 866
Autres dotations aux provisions	-205 120	-397 618
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 480 623	768 949
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 208 737	444 361
Récupérations sur créances amorties	20 001	11 133
Autres reprises de provisions	251 885	313 454
RÉSULTAT COURANT	716 205	443 488
Produits non courants	21 567	3 887
Charges non courantes	-334 299	-158 752
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	403 473	288 624
Impôts sur les résultats	-209 551	-44 283
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	193 922	244 340
TOTAL PRODUITS	6 202 654	5 236 579
TOTAL CHARGES	-6 008 732	-4 992 239
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	193 922	244 340

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 180 396	6 081 499
À vue	1 832 466	898 956
À terme	2 347 930	5 182 543
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	46 439 436	43 068 012
Comptes à vue créditeurs	33 422 509	30 918 886
Comptes d'épargne	5 946 316	6 264 162
Dépôts à terme	5 582 094	4 412 974
Autres comptes créditeurs	1 488 516	1 471 990
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	8 744 007	7 150 809
Titres de créance négociables émis	8 744 007	7 150 809
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
AUTRES PASSIFS	2 919 861	2 605 143
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	699 752	699 324
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNÉES	2 302 362	1 509 885
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-
REPORT À NOUVEAU (+/-)	778 399	773 086
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	193 922	244 340
TOTAL DU PASSIF	72 770 516	68 644 479

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2023 AU 31/12/2023	En milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
LIBELLE	31/12/2023	31/12/2022
(+) Intérêts et produits assimilés	3 034 967	2 601 000
(-) Intérêts et charges assimilées	816 314	479 473
MARGE D'INTÉRÊT	2 218 653	2 121 527
(+) Produits sur financements participatifs	14 531	11 062
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	14 531	11 062
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	434 423	481 175
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	368 014	437 851
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	66 409	43 323
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (I)	0	0
(+) Commissions perçues	471 719	482 093
(-) Commissions servies	64 585	58 226
MARGE SUR COMMISSIONS (I)	407 133	423 867
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	63 602	3 650
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	3 737	-26 393
(+) Résultat des opérations de change	417 514	334 289
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	27 777	12 348
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	512 629	323 894
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	76 868	105 190
(-) Diverses autres charges bancaires	100 608	94 209
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 195 615	2 934 655
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	67 894	-191 612
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	5 144	1 754
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	38 637	19 311
(-) Charges générales d'exploitation	2 128 976	1 967 893
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 101 039	757 593
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-425 385	-421 553
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	40 551	107 448
RÉSULTAT COURANT	716 205	443 488
RÉSULTAT NON COURANT	-312 732	-154 865
(-) Impôts sur les résultats	209 551	44 283
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	193 922	244 340
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	188 011	172 574
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (I)	1 134	191 665
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	37 301	64 070
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	0
(+) Dotations non courantes	14 862	0
(-) Reprises de provisions	-11 741	-141 097
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-369
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	33 502	18 325
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (I)	-69 000	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (I)	7 320	0
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	395 311	549 508
(-) Bénéfices distribués	239 027	132 793
(+) AUTOFINANCEMENT	156 284	416 715



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

Créances	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	31/12/2023 Brut 1	31/12/2022 Prov. 2	Net 3	31/12/2023 Net 4	31/12/2022 Net 5	31/12/2022 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	3 016	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	36 199	197
DÉBITEURS DIVERS	336 107	329 633
Sommes dues par l'État	328 985	321 337
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 332	2 272
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	4 790	6 024
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	85 651	98 914
COMPTES DE RÉGULARISATION	793 655	580 333
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	3 663	609
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	12 031	2 242
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	136 054	141 901
Autres comptes de régularisation	581 907	435 582
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 194 627	1 009 078

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	17 325 707	18 370 646
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	50 000
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	50 000
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 211 492	7 096 769
Crédits documentaires import	2 369 617	2 120 938
Acceptations ou engagements de payer	1 199 701	1 411 623
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	7 408	7 049
Autres engagements de financement donnés	2 634 765	3 557 160
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 612 748	5 354 929
Crédits documentaires export confirmés	6 614	-
Acceptations ou engagements de payer	334	66 499
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	4 605 799	5 288 429
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 501 467	5 868 948
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	4 915 521	4 405 335
Autres cautions et garanties données	1 585 947	1 463 613
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	5 145 024	5 490 238
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 257 282	3 805 963
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	3 257 282	3 805 963
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 887 742	1 684 275
Garanties de crédits	1 887 742	1 684 275
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	471 719
Sur opérations de change	-
Sur opérations sur titres	-
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	30 615
Sur moyens de paiement	182 028
Sur activités de conseil et d'assistance	23 290
Sur ventes de produits d'assurances	37 142
Commissions de fonctionnement de compte	40 943
Commissions sur prestations de service sur crédit	29 142
Sur autres prestations de service	128 558
COMMISSIONS VERSÉES	64 585
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	46 245
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	18 341

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	4 224	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	36 516	44
CRÉDITEURS DIVERS	1 047 957	1 093 196
Sommes dues à l'État	324 682	201 873
Sommes dues aux organismes de prévoyance	4 258	4 043
Sommes diverses dues au personnel	36	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 625	1 456
Fournisseurs de biens et services	16 715	67 614
Divers autres créditeurs	700 642	818 175
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 831 164	1 511 903
Compte de concordance Dirhams/devises	-	21 404
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	4 144	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	549	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	56	56
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 508 284	926 729
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	318 131	563 714
TOTAL	2 919 861	2 605 143

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	20 456
Participations dans les entreprises liées	42 913
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
TOTAL	63 369

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	0
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	0

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

Bilan	Montant
ACTIF	5 334 226
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	29 246
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 061 892
Créances sur la clientèle	3 747 591
Titres de transaction et de placement et investissement	161 578
Autres actifs	279 508
Titres de participation et emplois assimilés	54 411
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	5 334 226
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	832 626
Dépôts de la clientèle	2 059 506
Titres de créance émis	-
Autres passifs	2 442 094
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	6 488 819
Engagements donnés	6 476 406
Engagements reçus	12 413

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS En milliers de DH

Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	13 763 152	7 707 295		
Devises à recevoir	3 059 118	2 633 792		
Dirhams à livrer	2 032 486	1 878 382		
Devises à livrer	4 858 927	1 973 164		
Dirhams à recevoir	3 812 621	1 221 957		
Dont swaps financiers de devises	-	-		
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS		17 548		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		-		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		-		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		17 548		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		-		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		-		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		-		
TOTAL	13 763 152	7 724 843		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT


AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	360 575
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	606 953
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	246 378
AUTRES CHARGES BANCAIRES	
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	111 217
Dont plus-values de cession sur BDT	-
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	54 301
Dont produits sur opérations de change	417 514
Dont Divers autres Produits bancaires	13 069
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	10 783
Dont pertes sur titres de transaction	47 615
Dont moins-values de cession sur titres	7 046
Dont charges sur moyens de paiement	46 245
Dont autres charges sur prestations de service	18 341
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	26 523
Dont pertes sur opérations de change	-
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	80 140
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	-
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	20 468
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	74 144
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	45 957
Commentaires	
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	76
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	69 000
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-
➤ Dont produits accessoires	-
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	5 067
CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	5 135
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	40 822
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 859 243
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	810 513
Dont pertes sur créances irrécouvrables	817 578
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 134
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	26 033
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	203 985
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 480 623
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	1 208 737
Dont récupérations sur créances amorties	20 001
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	7 348
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	244 536
Dont reprise de provisions réglementées	-
Dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	21 567
CHARGES NON COURANTES	334 299

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	593 814
PRODUITS	
Gains sur les titres de transaction	111 217
Plus-value de cession sur titres de placement	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	10 783
Gains sur les produits dérivés	54 301
Gains sur les opérations de change	417 514
CHARGES	81 185
Pertes sur les titres de transaction	47 615
Moins-value de cession sur titres de placement	7 046
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	26 523
Pertes sur opérations de change	0
RÉSULTAT	512 629

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

	MONTANT
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	716 205
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	5 444
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	111 669
Résultat courant théoriquement imposable (-)	609 980
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	230 267
Résultat courant après impôts (-)	485 938
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2023	Total au 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	862 741	494 596	12 659 260	19 103 235	33 119 832	30 508 193
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	5 946 421	5 946 421	6 261 580
DÉPÔTS À TERME	100 000	244 659	2 686 159	2 497 342	5 528 160	4 394 615
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	3575	234 738	1 303 630	249 086	1 791 029	1 882 549
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	0	1 988	23 897	28 109	53 994	21 075
TOTAL	966 316	975 981	16 672 946	27 824 193	46 439 436	43 068 012

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

	MONTANT
CHARGES	896 984
CHARGES DE PERSONNEL	
Commentaires	
Dont salaires et appointements	510 127
Dont primes et gratifications	132 950
Dont charges d'assurances sociales	137 500
Dont charges de retraite	11 959
Dont charges de formation	20 257
Dont autres charges de personnel	84 191
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	38 298
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'équité	-
Patente	20 132
Droits d'enregistrements	3 286
Timbres fiscaux et formules timbrées	356
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	14 525
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	929 844
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	192 268
Dont frais d'entretien et de réparation	374 005
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	81 293
Prime d'assurance	3 706
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	17 824
Dont transports et déplacements	42 526
Mission et réception	9 437
Dont publicité et publication	35 988
Frais postaux et télécommunications	90 005
Frais de recherche et de documentation	13
Frais de conseils et d'assemblée	290
Dons et cotisations	4 284
Fournitures de bureau et imprimés	6 387
Dont autres charges externes	71 819
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	75 840
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	75 840
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	188 011
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2023
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	-	-	5 184 453
Réserve légale	132 793	-	-	132 793
Autres réserves	2 266 714	-	-	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	-	-	2 784 946
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929	-	-	1 327 929
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	773 086	5 313	-	778 399
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	244 340	-	-	193 922
TOTAL	7 529 808	5 313		7 484 702

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2023	Total au 31/12/2022
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 802 051	9 726 468	28	1 446	11 529 994	10 876 864
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	9 726 468	-	-	9 726 468	9 706 381
Obligations	0	-	-	-	0	0
Autres titres de créance	1 802 051	-	-	-	1 802 051	1 147 944
Certificats de sukuk	-	0	-	-	0	21 064
Titres de propriété	-	-	28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 802 051	9 726 468	28	1 446	11 529 994	10 876 864

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2023	Total au 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	1 082 883	586	11 824 253	323 239	13 230 961	12 748 969
Comptes à vue débiteurs	6 656	586	2 985 097	243 267	3 235 606	3 301 913
Créances commerciales sur le Maroc	0		2 253 104	0	2 253 104	1 870 339
Crédits à l'exportation			107 083		107 083	185 799
Autres crédits de trésorerie	1 076 227		6 478 969	79 972	7 635 168	7 390 918
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				5 413 925	5 413 925	5 295 089
Crédits à la consommation				5 409 597	5 409 597	5 291 044
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				4 327	4 327	4 044
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 957 167		7 101 085	205 456	9 263 708	7 397 408
Crédits à l'équipement	1 957 167		7 101 085	202 648	9 260 900	7 396 498
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				2 808	2 808	910
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			1 462 198	14 782 726	16 244 924	16 255 711
Crédits immobiliers			1 462 198	14 266 367	15 728 565	15 850 327
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				516 359	516 359	405 384
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		1 547 255	668	72	1 547 995	1 487 150
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	897 569		1 539 683		2 437 252	2 922 722
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	11 232	582	136 956	31 834	180 605	159 219
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			541 789	730 760	1 272 549	1 196 555
Créances pré-douteuses			3 093	144 977	148 070	154 749
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses				367 525	328 460	695 985
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises				171 172	257 323	428 495
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 948 851	1 548 423	22 606 631	21 488 011	49 591 917	47 462 822

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2023	Total au 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	759 334	13 889	86 914	111 273	971 410	608 025
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	1 685 064	-	1 685 064	1 220 895
Au jour le jour	-	-	1 005 064	-	1 005 064	770 000
À terme	-	-	680 000	-	680 000	450 895
PRÊTS FINANCIERS	-	266 667	3 762 409	-	4 029 076	3 882 891
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES	-	287 386	-	-	287 386	91 540
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	7 377	6 797	-	14 174	10 090
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	759 334	575 319	5 541 184	111 273	6 987 111	5 813 441

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2023	Total au 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	800 914	31 330	82 878	587 134	701 342	148 883
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	150 074	-	150 074	0
Au jour le jour	-	-	150 074	-	150 074	0
À terme	800 914	-	-	-	800 914	1 000 926
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	794 000	-	0	727 592	1 521 592	4 158 248
Au jour le jour	-	-	-	-	0	44 637
À terme	794 000	-	0	727 592	1 521 592	4 113 611
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	6 649	-	6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	0	0	-	0	0
Mourabaha		0	0		0	0
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES	-	990 939	2 322	0	993 261	759 669
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	5 105	-	207	1 252	6 564	7 123
TOTAL	1 600 019	1 022 269	242 130	1 315 979	4 180 396	6 081 498

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 418 196	1 418 196	1 418 600	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 418 196	1 418 196	1 418 600	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2 340 213	2 336 330	2 329 375	4 048	3 883	3 883
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 461 130	1 457 247	1 449 800	4 048	3 883	3 883
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	877 608	877 608	878 100	-	0	0
Certificats de sukuk	0	0	0	-	-	-
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475	-	0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 776 762	7 775 468	7 720 568	-	1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 852 319	6 851 025	6 795 668	-	1 294	1 294
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	924 443	924 443	924 900	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11 535 171	11 529 994	11 468 543	4 048	5 177	5 177

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTÉRISTIQUES			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	DONT		
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		entreprises liées	autres apparentés	primes d'émission ou de remboursement
Certificats de dépôt	09/12/2022	08/11/2024	100	3,10		189 000			
Certificats de dépôt	31/08/2023	02/09/2024	100	3,45		118 900			
Certificats de dépôt	16/11/2023	15/10/2025	100	3,60		68 200			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		20 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	28/03/2024	100	3,27		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		50 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		6 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	17/01/2023	18/01/2024	100	3,90		84 400			
Certificats de dépôt	01/02/2023	02/02/2024	100	4,00		77 900			
Certificats de dépôt	29/03/2023	02/04/2024	100	4,00		80 000			
Certificats de dépôt	21/04/2023	20/03/2025	100	4,00		18 500			
Certificats de dépôt	13/03/2023	14/03/2024	100	3,75		34 600			
Certificats de dépôt	18/08/2023	19/08/2024	100	3,70		15 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		48 300			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		45 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		8 000			
Certificats de dépôt	10/07/2023	11/07/2024	100	3,60		113 200			
Certificats de dépôt	04/08/2023	20/09/2024	100	3,80		40 000			
Certificats de dépôt	11/08/2023	10/07/2025	100	3,60		15 100			
Certificats de dépôt	07/04/2023	08/04/2024	100	3,70		131 200			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		55 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		20 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		100 000			
Certificats de dépôt	27/02/2023	26/02/2024	100	3,75		40 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	28/02/2023	01/03/2024	100	3,70		395 100			
Certificats de dépôt	10/03/2023	11/03/2024	100	3,70		26 000			
Certificats de dépôt	09/11/2023	11/11/2024	100	3,45		19 800			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		20 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		80 000			
Certificats de dépôt	27/02/2023	26/02/2024	100	3,75		70 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		22 000			
Certificats de dépôt	05/05/2022	04/04/2024	100	2,90		35 000			
Certificats de dépôt	27/05/2022	26/04/2024	100	3,00		88 000			
Certificats de dépôt	10/02/2023	12/02/2024	100	3,90		142 000			
Certificats de dépôt	27/10/2022	26/09/2024	100	2,90		84 500			
Certificats de dépôt	02/11/2022	01/10/2024	100	2,90		37 600			
Certificats de dépôt	03/11/2022	02/10/2024	100	3,20		18 000			
Certificats de dépôt	11/11/2022	13/11/2024	100	3,20		16 000			
Certificats de dépôt	10/01/2023	10/01/2024	100	3,20		81 400			
Certificats de dépôt	23/06/2023	24/06/2024	100	3,70		29 500			
Certificats de dépôt	10/05/2023	13/05/2024	100	3,90		104 000			
Certificats de dépôt	10/10/2023	11/10/2024	100	3,40		152 400			
Certificats de dépôt	30/11/2023	02/12/2024	100	3,30		154 200			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		50 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		45 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		25 000			
TOTAL						8 562 400			

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTÉRISTIQUES			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	DONT		
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		entreprises liées	autres apparentés	primes d'émission ou de remboursement
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		50 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		100 000			
Certificats de dépôt	27/02/2023	26/02/2024	100	3,75		100 000			
Certificats de dépôt	27/02/2023	26/02/2024	100	3,75		50 000			
Certificats de dépôt	27/02/2023	26/02/2024	100	3,75		30 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		370 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		100 000			
Certificats de dépôt	20/10/2022	23/10/2024	100	3,20		20 000			
Certificats de dépôt	29/12/2022	02/01/2024	100	3,20		50 800			
Certificats de dépôt	20/09/2023	23/09/2024	100	3,55		42 500			
Certificats de dépôt	28/04/2023	02/05/2024	100	3,75		45 000			
Certificats de dépôt	03/03/2023	04/03/2024	100	4,00		55 000			
Certificats de dépôt	28/04/2023	02/05/2024	100	3,70		160 800			
Certificats de dépôt	10/05/2023	13/05/2024	100	4,00		70 500			
Certificats de dépôt	08/06/2023	10/06/2024	100	3,70		223 100			
Certificats de dépôt	31/07/2023	01/08/2024	100	3,50		112 600			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		60 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		100 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		75 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		25 000			
Certificats de dépôt	21/04/2022	20/03/2024	100	2,25		15 000			
Certificats de dépôt	31/01/2023	01/02/2024	100	3,75		554 800			
Certificats de dépôt	17/02/2023	19/02/2024	100	3,75		61 400			
Certificats de dépôt	30/12/2022	02/01/2024	100	3,50		70 000			
Certificats de dépôt	17/01/2023	18/01/2024	100	3,75		15 500			
Certificats de dépôt	15/03/2023	18/03/2024	100	3,90		56 500			
Certificats de dépôt	16/03/2023	18/03/2024	100	4,00		55 100			
Certificats de dépôt	08/03/2023	11/03/2024	100	3,90		10 600			
Certificats de dépôt	28/12/2023	30/12/2024	100	3,25		346 100			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		120 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		50 000			
Certificats de dépôt	25/05/2023	23/05/2024	100	3,65		60 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		10 000			
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70		51 700			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		150 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		20 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		200 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		100 000			
Certificats de dépôt	17/01/2023	18/01/2024	100	4,00		68 500			
Certificats de dépôt	13/02/2023	14/02/2024	100	4,00		201 400			
Certificats de dépôt	24/02/2023	27/02/2024	100	4,00		103 000			
Certificats de dépôt	30/03/2023	01/04/2024	100	3,70		157 200			
Certificats de dépôt	06/04/2023	08/04/2024	100	4,00		166 500			
Certificats de dépôt	31/10/2023	01/11/2024	100	3,35		211 500			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		45 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		60 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	28/03/2024	100	3,27		50 000			
Certificats de dépôt	27/12/2023	27/06/2024	100	3,18		29 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		25 000			
Certificats de dépôt	27/09/2023	25/09/2024	100	3,49		35 000			
TOTAL						8 562 400			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 181 607 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice				
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						224 377				
BMCI-LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2023	227 386	25 301		
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	54 411	31/12/2023	9 168	3 112		14 753
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	11 198	31/12/2023	10 934	-2 484		
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2023	17 733	8 361		200
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2023	28 684	28 604		22 160
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500					
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500					
DELTA RECouvreMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	15	31/12/2023	-32	-47		
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2023	44 955	11 955		5 800
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2023	14 422	2 382		
DIGIFI	Transfert de fonds	210 000	76,2%	160 520	160 520	22/09/2023	87 870	-17 141		
DIGI SERVICE	Services Digitaux	71 500	73,9%	52 864		30/06/2023	29 461	-3 366		
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS						226 596				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022		39 345		2 600
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2022	538 978	-8 552		155
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	31/12/2022		227 051		



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	48 294 332		
Autres valeurs et sûretés réelles	69 316 307		
TOTAL	117 610 639		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	583 800		583 800

PROVISIONS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	6 020 737	811 647	1 226 868	1 193	5 606 710
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 736 991	810 423	1 208 737	693	5 339 370
Titres de placement & investissement	15 960	-	10 783	-	5 177
Titres de participation et emplois assimilés	244 313	1 134	7 348	500	238 599
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 903	90	-	-	12 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572	-	-	-	10 572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	699 324	230 018	244 536	14 946	699 752
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	189 311	26 033	-	9	215 353
provisions pour risques de change	24	-	-	-	24
provisions pour pertes sur marchés à terme	2 876	-	2 103	631	1 404
provisions pour risques généraux et charges	507 113	203 985	242 433	14 306	482 972
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	6 720 061	1 041 665	1 471 404	16 139	6 306 461

La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêtés des comptes.

La BMCI a reçu de la part de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), en janvier 2024, un ordre de mission de vérification comptable au titre des exercices 2020 à 2023. La vérification sur place est en cours et la Banque n'a reçu aucune notification à la date d'arrêtés des comptes.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 175 080	139 207	86 962	1 227 326	589 701	81 927	56 655	614 973	612 353
Droit au bail	244 066	-	4 900	239 166	2 667	-	-	2 667	236 498
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	931 015	139 207	82 062	988 160	587 034	81 927	56 655	612 305	375 855
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 456 827	118 467	5 493	2 569 801	1 633 623	103 696	2 402	1 734 917	834 885
Immeubles d'exploitation	1 105 530	1 250	4 436	1 102 345	558 693	39 284	1 606	596 370	505 974
↳ Terrain d'exploitation	22 099	-	-	22 099	-	-	-	-	22 099
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 062 583	1 250	4 436	1 059 397	543 965	38 730	1 606	581 089	478 308
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849	-	-	20 849	14 728	553	-	15 281	5 568
Mobilier et matériel d'exploitation	888 579	66 194	754 773	185 935	549 167	40 567	-	589 734	165 039
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	178 305	7 629	185 935	53 178	158 435	5 582	-	164 018	21 917
↳ Matériel de bureau d'exploitation	52 368	809	53 178	50 073	50 073	1 083	-	51 156	2 021
↳ Matériel informatique	457 852	57 601	-	515 453	340 604	33 899	-	374 504	140 949
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	154	208	208	54	3	-	56	152
↳ Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	612 275	51 023	1 057	662 242	502 104	21 866	796	523 173	139 068
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	-	-	50 442	23 659	1 980	-	25 639	24 803
↳ Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Immeubles hors exploitation	46 075	-	-	46 075	20 256	1 750	-	22 006	24 070
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367	-	-	4 367	3 403	230	-	3 633	733
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	81 219	-	26 628	54 591	-	-	-	-	54 591
TOTAL	3 713 126	257 674	119 083	3 851 718	2 223 324	185 623	59 058	2 349 889	1 501 829

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 851 063	294 314	548 248	1 597 129	368 014	887 004	90	-	12 993	697 133
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 818 032	290 484	543 995	1 564 522	368 014	887 004	0	0	0	677 518
↳ Crédit-bail mobilier en cours	1 988	-	1 796	192	0	0	-	-	-	192
↳ Crédit-bail mobilier loué	1 816 044	290 484	542 198	1 564 330	368 014	887 004	-	-	-	677 326
↳ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
↳ Crédit-bail immobilier en cours										
↳ Crédit-bail immobilier loué										
↳ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	3 740	3 830		7 570	0			0		7 570
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	29 291		4 253	25 038			90		12 993	12 045
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 851 063	294 314	548 248	1 597 129	368 014	887 004	90	0	12 993	697 133


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
duits d'exploitation bancaire perçus	4 600 311	4 375 598
2. (+) Récupérations sur créances amorties	20 001	11 133
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	5 144	1 385
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 131 998	-2 128 658
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-12 455	-986
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 940 966	-1 795 319
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-209 551	-44 283
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	330 487	418 870
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-639 219	-700 695
9. (+) Créances sur la clientèle	-2 129 094	-3 047 163
10. (+) Titres de transaction et de placement	-702 361	-1 135 327
11. (+) Autres actifs	-185 549	137 382
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	121 113	150 909
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	-1 901 103	2 714 025
17. (+) Dépôts de la clientèle	3 371 424	1 450 867
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	1 593 198	159 477
20. (+) Autres passifs	314 718	143 343
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-156 874	-127 181
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	173 613	291 689
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	70 000	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	1 389
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-160 875
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-231 791	-205 612
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	63 370	100 520
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-98 420	-264 579
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	750 000	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-700 000
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-132 793
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	510 973	-832 793
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	586 165	-805 683
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	776 695	1 582 377
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 362 860	776 695

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	78 385	73 127
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	479	43 357
À vue	479	43 357
À terme		
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	524 214	411 995
Créances sur Mourabaha	524 214	411 995
Créances sur Salam		
Créances sur autres financements participatifs		
Autres créances sur la clientèle		
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	21 194	21 194
Dont Certificats de Sukuk		
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS		
Dont Certificats de Sukuk		
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
9. AUTRES ACTIFS	4 530	10 263
TOTAL DES ACTIFS	607 608	559 935

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	180 190	180 352
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	180 190	180 352
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	16 736	13 800
Comptes à vue créditeurs	14 627	13 190
Autres comptes créditeurs	2 109	610
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
5. AUTRES PASSIFS	192 703	154 295
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64	
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS		
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	6 487	1 397
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	6 429	5 090
TOTAL DES PASSIFS	607 608	559 935

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2023

En milliers de DH

INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	193.922	
Bénéfice net	193.922	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	571.876	
1. COURANTES	5.444	
➤ Cadeaux à la clientèle	1.741	
➤ Redevances et locations non déductibles	444	
➤ Pénalités et amendes		
➤ Dons, subventions et cotisations	1.191	
➤ Sponsoring & Mécénat culturel	2.067	
➤ Frais de réception et événements exceptionnels		
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation		
2. NON COURANTES	566.432	
➤ IS	209.551	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	17.189	
➤ Pertes sur CES	20.700	
➤ Charges non courantes	228.374	
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1.980	
➤ Provisions pour risques généraux	36.635	
➤ Provision pour risques et charges	49.330	
➤ Charges sur exercice antérieurs	2.673	
DÉDUCTIONS FISCALES		210.696
1. COURANTES		111.669
➤ Dividendes		63.369
➤ Plus-value apport		48.300
2. NON COURANTES		99.027
➤ Transfert de charges / redressées par le contrôle fiscal		11.341
➤ Reprise de provision		87.686
TOTAL	765.798	210.696
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		555.102
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		555.102
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

En milliers de DH

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Titres dont l'Établissement est dépositaire	120 632 548	119 168 363	70 708 489	62 934 365
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	9 893 991	13 324 157	6 587 639	7 429 614
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2023

En milliers de DH

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 096	12 053
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	14 531	11 062
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	430	991
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	135	
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	29	37
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	29	37
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	15 067	12 016
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 799	3 936
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	64	0
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RÉSULTAT COURANT	10 205	8 080
RÉSULTAT NON COURANT	0	-1
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	10 205	8 079
Impôts théorique	3 776	2 989
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	6 429	5 090



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2023

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	En milliers de DH	
						Montant brut au 31/12/2023	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2023
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES Établissements DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ MOURABAHA							
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	109 071	43 990	14 531		686	137 843	523 493
TOTAL	109 071	43 990	14 531		686	137 843	523 493

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2023

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			En milliers de DH	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						
NÉANT						

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2023

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 31/12/2023	Provisions			Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2023
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis		
BIENS ACQUIS - MOURABAHA										
➤ Biens mobiliers										
➤ Biens immobiliers										
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE										
➤ Biens mobiliers	0	128 959	128 959	0	0	0	0	0	0	0
➤ Biens immobiliers	0	3 770	3 770	0	0	0	0	0	0	0
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS										
➤ Biens mobiliers	0	125 189	125 189	0	0	0	0	0	0	0
➤ Biens immobiliers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	128 959	128 959	0	0	0	0	0	0	0

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	En milliers de DH			
						Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés
						Montant 31/12/2023	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2023	Montant 31/12/2022
MAD	1 000 000	100	3,90%	10	Subordination classique	1 000 000	0	0	0
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800	0	0	0
MAD	425 200	100	3,67%	10	Subordination classique	425 200	0	0	0
MAD	750 000	100	6,01%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000	0	0	0
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

NATURE	En milliers de DH				
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values Moins-values de cession
Droit au bail (fusion agence)	4 900	0	4 900		4 900
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation					
(WO IT Post bascule SAB)	82 217	56 655	25 562		25 562
Immeubles d'exploitation Bureaux (Fusion agence)					
	4 435	1 606	2 829		2 829
Frais des acquisitions des immobilisations					
	335	335	0		0
Agencement Aménagement Installation (Fusion agence)					
	1 059	848	211		211
Frais d'acquisition des immobilisations					
	92 946	59 444	33 502	0	33 502
TOTAL GÉNÉRAL	92 946	59 444	33 502	0	33 502

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2023
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Mars 2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.	

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NÉANT
	Défavorables	NÉANT



AC9, Rue Al Mayssa, Secteur 15,
Hay Riad 10100 Rabat
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse ont été établis sur la base d'un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 9 797 064 dont un bénéfice net de MAD 1 933 922.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans leur ensemble, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de nos normes sont plus amples que celles décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

Nous vous renvoyons à l'état sur les passifs éventuels joint au présent rapport, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans son ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ces-ct.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé d'audit	Réponse d'audit
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.
Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/02/02 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (lectif). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :	Nous avons travaillé d'audit principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/02/02 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.
Identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque.	
Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).	
Au 31 décembre 2023, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MAD 5 238 ; il rattrape les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de MAD 6 056.	
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituant un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel à jugement et aux estimations de la direction.	



7, Boulevard Driss Laouli
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne général considéré comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Le rôle de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'expliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'il n'y ait d'anomalies significatives au moment de la prestation au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'elles sont de nature à affecter de manière substantielle et globale l'ensemble des états de synthèse présentés en ce rapport sur ces-ct.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et révisions des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et alternatives fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et applicables à ces états de synthèse représentant les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'importance et le calendrier prévus des travaux d'audit et des contrôles importants, y compris toute défiance importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directeur destinés aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 28 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.
Fidarc Grant Thornton
Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Laouli
Casablanca
Maroc
Tel : 05 39 39 39 39

Abderrahim ORINE
Associé

Faïçal MEKOUAR
Associé



Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 31 janvier 2024.

Les États financiers consolidés sont présentés au titre des exercices 2023 et 2022. Conformément à l'annexe I du Règlement délégué (UE) n° 2019/980, il est précisé que l'exercice 2021 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mars 2023 sous le numéro D 23-0087.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

	En millions d'Euros	
	Exercice 2023	Exercice 2022
ACTIF		
Caisse, banques centrales	288 259	318 560
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	211 634	166 077
➤ Prêts et opérations de pension	227 175	191 125
➤ Instruments financiers dérivés	292 079	327 932
Instruments financiers dérivés de couverture	21 692	25 401
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	50 274	35 878
➤ Instruments de capitaux propres	2 275	2 188
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	24 335	32 616
➤ Prêts et créances sur la clientèle	859 200	857 020
➤ Titres de dette	121 161	114 014
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 661)	(7 477)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	257 098	245 475
Actifs d'impôts courants et différés	6 556	5 932
Comptes de régularisation et actifs divers	170 758	208 543
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 751	6 073
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	45 222	38 468
Immobilisations incorporelles	4 142	3 790
Écarts d'acquisition	5 549	5 294
Actifs destinés à être cédés	-	86 839
TOTAL ACTIF	2 591 499	2 663 748
DETTES		
Banques centrales	3 374	3 054
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	104 910	99 155
➤ Dépôts et opérations de pension	273 614	234 076
➤ Dettes représentées par un titre 5.a	83 763	65 578
➤ Instruments financiers dérivés	278 892	300 121
Instruments financiers dérivés de couverture	38 011	40 001
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les Établissements de crédit	95 175	124 718
➤ Dettes envers la clientèle	988 549	1 008 056
➤ Dettes représentées par un titre	191 482	155 359
➤ Dettes subordonnées	24 743	24 160
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(14 175)	(20 201)
Passifs d'impôts courants et différés	3 821	2 979
Comptes de régularisation et passifs divers	143 673	185 010
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	218 043	209 772
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	18 239	18 858
Provisions pour risques et charges	10 518	10 040
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	-	77 002
TOTAL DETTES	2 462 632	2 537 738
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	115 809	115 008
Résultat de la période, part du Groupe	10 975	9 848
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	126 784	124 856
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 042)	(3 619)
TOTAL PART DU GROUPE	123 742	121 237
INTÉRÊTS MINORITAIRES	5 125	4 773
TOTAL CAPITAUX PROPRES	128 867	126 010
TOTAL PASSIF	2 591 499	2 663 748

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

	En millions d'Euros	
	Exercice 2023	Exercice 2022
Intérêts et produits assimilés	79 542	41 082
Intérêts et charges assimilés	(60 484)	(20 149)
Commissions (produits)	15 011	14 622
Commissions (charges)	(5 190)	(4 457)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	10 346	9 352
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	28	138
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	66	(41)
Produits nets des activités d'assurance	2 320	1 901
dont Produits des activités d'assurance	8 945	8 759
Charges afférentes aux contrats d'assurance	(6 786)	(6 619)
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	10 254	(12 077)
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(10 093)	11 838
Produits des autres activités	18 560	15 734
Charges des autres activités	(14 325)	(12 752)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	45 874	45 430
Charges générales d'exploitation	(28 713)	(27 560)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 243)	(2 304)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	14 918	15 566
Coût du risque	(2 907)	(3 003)
Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers	(775)	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	11 236	12 563
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	593	655
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(104)	(253)
Écarts d'acquisition	-	249
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	11 725	13 214
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(3 266)	(3 653)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	8 459	9 561
Résultat net des activités destinées à être cédées	2 947	687
RÉSULTAT NET	11 406	10 248
dont intérêts minoritaires	431	400
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	10 975	9 848
Résultat par action	8,58	7,52
Résultat dilué par action	8,58	7,52

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2023

	En millions d'Euros	
	Exercice 2023	Exercice 2022
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	11 725	13 214
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	3 658	823
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	8 495	21 838
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 245	6 465
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	(32)	91
Dotations nettes aux provisions	3 646	3 193
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	(6 240)	(837)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(593)	(655)
Produits (charges) nets des activités d'investissement	(3 600)	265
Charges (produits) nets des activités de financement	506	(1 192)
Autres mouvements	8 563	14 508
DIMINUTION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(58 119)	(88 712)
Diminution nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	(7 751)	(46 438)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(32 712)	(30 212)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(14 297)	(10 063)
Impôts versés	(3 359)	(1 999)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(34 241)	(52 837)
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	9 520	366
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 216)	(2 529)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	7 304	(2 163)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(8 698)	(2 578)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	4 022	11 828
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(4 676)	9 250
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(3 506)	1 030
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(35 119)	(44 720)
dont augmentation (diminution) nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	9 909	(11 935)
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	317 698	362 418
Comptes actifs de caisse, banques centrales	318 581	347 901
Comptes passifs de banques centrales	(3 054)	(1 244)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	11 927	10 156
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(12 538)	(9 105)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	163	156
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	2 619	14 554
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	282 579	317 698
Comptes actifs de caisse, banques centrales	288 279	318 581
Comptes passifs de banques centrales	(3 374)	(3 054)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	8 352	11 927
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(10 770)	(12 538)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	92	163
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	-	2 619
DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(35 119)	(44 720)



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change